

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : Wilsonart H2O Adhesive - White or Green

Forme du produit : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Un adhésif pour un stratifié

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéFabricant:Wilsonart LLC
P.O. Box 6110
Temple, TX 76503-6110

Informations téléphone: 800-433-3222 (USA)

En cas de contact d'urgence CHEMTRAC (international): 703-527-3887

Fournisseur Canadien:Wilsonart Canada
380 Courtney Park Dr. East, Unit A
Mississauga, Ontario L5T 2S5
905-565-7855**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : CHEMTRAC: (800) 424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification GHS-US**

Eye Irrit. 2A H319

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage GHS-CAN**

Pictogrammes de danger (GHS-CAN) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-CAN) :

Attention

Mentions de danger (GHS-CAN) :

: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-CAN) :

: P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CAN)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substance**

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---|---------------------------|--------|
| Resin acids and rosin acids, potassium salts | (n° CAS) 61790-50-9 | 0,9813 |
| Benzene, 1,1'-oxybis-, tetrapropylene derivatives, sulfonated, sodium salts | (n° CAS) 119345-04-9 | 0,6542 |

Wilsonart H2O Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| Premiers soins général | : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne jamais rien administrer à une personne inconsciente. |
| Premiers soins après inhalation | : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si la respiration est affectée. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever les vêtements affectés et laver toute la surface de peau exposée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe ou persiste, consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une douleur, des clignements d'yeux ou une irritation se développent ou persistent, consulter un médecin. Continuer à rincer. |
| Premiers soins après ingestion | : EN CAS D'INGESTION : rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. Consulter un médecin en cas de malaise. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--|--|
| Symptômes/lésions | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Peut causer une irritation gastro-intestinale. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Brouillard d'eau. |
|--------------------------------|--|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------|---|
| Danger d'incendie | : Non inflammable. Un adhésif sec brûlera. |
| Danger d'explosion | : Le produit n'est pas explosif. |
| Réactivité | : Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|---|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas pénétrer la zone de l'incendie sans un équipement de protection adapté incluant une protection respiratoire. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|--|
| Mesures générales | : Évacuer la zone. Aérer la zone. Rester du côté d'où vient le vent. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. |
|-------------------|--|

6.1.1. Pour les non-sécuristes

| | |
|--------------------------|--|
| Equipement de protection | : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. RUBRIQUE 8. |
| Procédures d'urgence | : Éloigner le personnel superflu. |

6.1.2. Pour les secouristes

| | |
|--------------------------|--|
| Equipement de protection | : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. En cas d'urgence, respirateur à adduction d'air. |
|--------------------------|--|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-------------------|--|
| Pour la rétention | : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. |
|-------------------|--|

Wilsonart H2O Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

| | |
|-----------------------|--|
| Procédés de nettoyage | : Porter un vêtement de protection approprié. Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. |
|-----------------------|--|

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les articles 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. |
|---|--|

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------|---|
| Conditions de stockage | : Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas geler. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. |
|------------------------|---|

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Resin acids and rosin acids, potassium salts (61790-50-9) | |
|---|---|
| Remarque (ACGIH) | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Alberta | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| British Columbia | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Saskatchewan | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Ontario | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Quebec | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Yukon | Limite d'exposition professionnelle non établie |

| Benzene, 1,1'-oxybis-, tetrapropylene derivatives, sulfonated, sodium salts (119345-04-9) | |
|---|---|
| Remarque (ACGIH) | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Alberta | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| British Columbia | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Saskatchewan | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Ontario | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Quebec | Limite d'exposition professionnelle non établie |
| Yukon | Limite d'exposition professionnelle non établie |

**Les limites d'exposition pour les provinces du Manitoba, de Terre-Neuve et Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, sont toutes basées sur les TLV actuelles de l'ACGIH ®

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Mettre en place des contrôles techniques comme le cloisonnement du procédé ou une ventilation par aspiration localisée pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Utiliser un équipement antidéflagrant avec les matières inflammables. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Equipement de protection individuelle

: Gants. Lunettes de protection. Porter un vêtement de protection approprié.



Protection des mains

: Utiliser des gants qui résistent à la nature chimique de ce produit en cas de contact prolongé ou répété. Les gants doivent être classés sous la norme EN 374 ou la norme ASTM F1296. Nous suggérons les matériaux suivants pour les gants : néoprène, caoutchouc de nitrile/butadiène, polyéthylène, l'alcool éthylique stratifié PVC ou le vinyle. Des gants appropriés doivent être recommandés par le fournisseur de gants.

Protection oculaire

: Porter une protection oculaire, y compris des lunettes de protection chimique et un écran facial, en cas de possibilité de contact oculaire du fait de la pulvérisation de liquide ou de particules atmosphériques.

Wilsonart H2O Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

| | |
|------------------------------------|---|
| Protection de la peau et du corps | : Porter des manches longues et un EPI/une combinaison imperméable aux produits chimiques pour limiter l'exposition du corps. |
| Protection des voies respiratoires | : Porter un respirateur à poussières/particules homologué NIOSH (ou autre norme nationale équivalente). Lorsque les vapeurs, les brouillards ou les poussières dépassent les PEL ou autres VLEP applicables, porter un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Liquide mobile blanc |
| Couleur | : Blanc. |
| Odeur | : Légère ammoniacale. |
| Seuil Olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 10 - 12 |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Semblable à l'eau |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Semblable à l'eau |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : équivalent à l'eau |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : équivalent à l'eau |
| Densité relative | : 1,09 (~ 9.1 lb/gal) |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau. |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Log Kow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------|------------|
| Teneur en COV | : < 20 g/l |
|---------------|------------|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Températures de congélation et d'ébullition.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Les alliages de cuivre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO2). Hydrocarbonés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|----------------|--------------|
| Toxicité aiguë | : Non classé |
|----------------|--------------|

Wilsonart H2O Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

| | |
|---|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé pH: 10 - 12 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 10 - 12 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Peut causer une irritation gastro-intestinale. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Pas d'information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

| Wilsonart H2O Adhesive | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Pas d'information disponible. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Wilsonart H2O Adhesive | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Pas d'information disponible. |

12.4. Mobilité dans le sol

| Wilsonart H2O Adhesive | |
|------------------------|-------------------------------|
| Ecologie - sol | Pas d'information disponible. |

12.5. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux usées.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du TDG

Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

Wilsonart H2O Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Règlements Fédéraux Canadiens

Wilsonart H2O Adhesive

Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit sont inscrites dans la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste extérieure des substances (LES) du Canada ou sont exemptes.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement : Révision 1.0: SDS nouvelles créées.

Date de révision : 07/19/2016

Autres informations : Auteur: LMG.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.